

Communiqué de Presse

Le 22 décembre 2014



Avenir des autoroutes : Les usagers invités à donner leur avis !

Dans le cadre du débat qui s'est instauré sur l'avenir des concessions autoroutières et face aux deux orientations radicalement différentes qui se sont fait jour tant au niveau du gouvernement que du parlement, les organisations d'usagers présentes au sein du Think tank Automobilité & Avenir ont souhaité organiser une consultation de leurs membres et des citoyens pour que la parole et les attentes des usagers soient entendues et prises en compte.

Pour cela Automobilité & Avenir et les organisations d'usagersⁱ ont construit conjointement un questionnaire disponible pour tous sur internet et accessible soit depuis leur site respectif ou directement à partir du lien suivant :

<http://goo.gl/forms/3A1p5F4SnB>

Si les différentes organisations ont déjà fait savoir à plusieurs reprisesⁱⁱ qu'elles étaient favorables, au nom de l'intérêt général, à la demande de dénonciation par anticipation des contrats formulée officiellement par la mission parlementaire sur les autoroutes (relayée par 152 députés auxquels s'est joint le Président de l'Assemblée Nationale), elles souhaitent que le plus grand nombre de citoyens puissent s'exprimer et faire connaître leur avis sur ce grand dossier public.

« Dans le débat public qui a lieu actuellement, la voix des usagers n'est pas suffisamment entendue » précise **Nathanaël Gagnaire, le nouveau Délégué général de la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC)**. « Et même si notre fédération siège au comité des usagers du réseau routier national qui a été créé en 2009 pour favoriser le dialogue entre l'administration, les usagers et les sca, nous avons le sentiment que l'Etat refuse d'admettre qu'il est nécessaire de ne pas dissuader les usagers d'utiliser les axes autoroutiers qui apportent un réel service en termes de sécurité ».

Sentiment partagé par **Monsieur Jacques Bolle, Président de la Fédération Française de Motocyclisme (FFM)** : « Il est prouvé depuis longtemps que les autoroutes permettent d'éviter de très nombreux accidents notamment chez les motocyclistes. Ce sont des équipements d'utilité publique et le gouvernement devrait tout faire pour favoriser au maximum leur utilisation. La modération des tarifs est l'un de ces moyens, malheureusement il semble que seule la reprise en main par l'état puisse garantir cet objectif. Le rachat des contrats de concessions par le gouvernement est donc hautement souhaitable. »

Même son de cloche pour **Gilles Mathélié Guinlet Secrétaire Général de OTRE** : « Face au retrait de l'Eco Taxe, le besoin pour l'Etat de trouver du financement pour les infrastructures de transports est primordial. La reprise en main par la puissance publique de la rente serait synonyme, pour le transport routier, d'un apport non négligeable au financement des infrastructures routières puisque nous contribuons à hauteur de 40 % au chiffre d'affaires des autoroutes. Cet argent pourra aussi servir à l'entretien des infrastructures routières qui se dégradent dangereusement de jour en jour. »

Quant à **Roland Jouannetaud, Président de l'Union Nationale des automobile-clubs (UNAC)**, il précise « Dans le contexte économique dans lequel nous vivons, la réforme du système de gestion des axes autoroutiers est devenue une véritable nécessité. Il faut aujourd'hui jeter de nouvelles bases plus conformes à l'intérêt de la nation et pour lesquelles les usagers veulent aussi être force de proposition. »

Enfin, **Matthieu Lesage, Vice-président de l'Automobile Club des Avocats**, rappelle que "les sociétés concessionnaires d'autoroutes bénéficient d'une rentabilité exceptionnelle, que ne justifient ni les risques qu'elles prennent ni les coûts auxquels elles sont exposées ; par ailleurs, les sociétés concessionnaires d'autoroutes ont attribué une quantité anormalement élevée de marchés de travaux à leurs sociétés liées, au mépris des obligations de mise en concurrence, ce qui a notamment entraîné un surcoût des travaux. »

Laurent Hecquet, fondateur d'Automobilité & Avenir ainsi que tous les représentants des organisations d'usagers qui se sont exprimés ci-dessus espèrent qu'un très large public donnera son avis. Le résultat du questionnaire sera communiqué aux autorités concernées.



A propos de Automobilité & Avenir : Automobilité & Avenir est un club de réflexion et d'action (Think Tank), présent dans le débat public, qui a pour objectif d'initier et de faciliter l'échange entre tous les acteurs de la mobilité (secteur économique, institutions, pouvoirs publics, politiques...) dans le but de favoriser la mise en œuvre de solutions durables et acceptable pour les personnes. Sa vision concerne tous les aspects de la mobilité autonome des personnes et des marchandises y compris les modes alternatifs aux véhicules individuels (inter modalité et/ou multi modalité). www.automobilite-avenir.fr

-
- **Gilles Mathélié Guinlet** Secrétaire général OTRE (Organisation des PME du Transport Routier ; Unique organisation professionnelle représentative de toutes les activités de Transport Routier)
 - **Roland Jouannetaud** Président de l'UNAC (Union Nationale des Automobile Clubs)
 - **Nathanaël Gagnaire** Délégué Général FFMC (Fédération Française des Motards en Colère)
 - **Matthieu Lesage** Vice Président de l'Automobile Club des Avocats
 - **Pierre Bonneville** Directeur de la communication de la FFM (Fédération Française de Motocyclisme)

ⁱⁱ <http://www.automobilite-avenir.fr/autoroutes-le-senat-a-auditionne-automobilite-avenir-64.html>
<http://www.automobilite-avenir.fr/autoroutes-la-deroute-de-l-etat-63.html> (débat sur Public sénat)
<http://www.automobilite-avenir.fr/autoroutes-parking-et-stationnement-le-grand-profit-60.html>